

Payeur des consommations eau et traitement des eaux usées (à renseigner si différent de l'abonné)

Monsieur Madame Société

Nom

Prénom

Société

(ou) Syndic

(ou) Agence

N° voie Type de voie (rue, route, allée, impasse...)

Nom de la voie

Code postal Commune

Tél. Courriel -@ -

Portable

Mise en place d'un prélèvement automatique oui non

Pièces justificatives obligatoires à fournir selon le cas :

- RIB
- Copie de la pièce d'identité (du propriétaire ou du gérant dans le cas d'une société)
- Copie de l'arrêté du permis de construire dans le cas d'une construction neuve
- Copie de l'attestation de raccordabilité au réseau
- Copie Kbis (commerce, SCI...)
- Copie de l'attestation de propriété
- Copie des statuts (association, ASL)

IMPORTANT COMPTEUR CHANTIER

Une fois le chantier achevé, contacter impérativement le service Relations Clientèle par courrier ou par mail pour :

- **Demander une dépose du compteur ou**
- **Communiquer le nom du propriétaire du site afin de mettre le contrat à jour.**

Fait à Le

Signature du propriétaire

REGIE DES EAUX DU PAYS D'AIX

Agence d'Aix en Provence

185 Avenue de Pérouse, 13100 Aix en Provence

Horaires : du lundi au vendredi : 8h - 12h15 / 13h15 - 16h30

04.13.57.39.00

www.eauxdupaysdaix.fr

contact@eauxdupaysdaix.fr